

Bonus Qualité Innovation 2017

Contexte

Transformer les réalisations de nos laboratoires en innovations –technologiques mais aussi sociales, organisationnelles, d’usages, est une priorité de l’Université Lille1–Sciences et Technologies. Cette action s’inscrit dans cette stratégie de développement de transfert vers le monde socio-économique.

Objectifs L’objectif est d’aider les chercheurs à élaborer des démonstrateurs de laboratoire apportant la preuve de concept « académique » d’une technologie ou d’une innovation (pré-maturation). Typiquement, pour les domaines où cela est pertinent, dans l’échelle TRL, cela correspond au passage du niveau 2 au niveau 3¹, pour par exemple ensuite se rapprocher d’un industriel ou/et de la SATT pour la maturation .

Procédure

La durée des projets est un an. Le budget alloué (petit équipement, fonctionnement, indemnités de stage) à chaque projet sera au maximum de 15 k€ et devra être dépensé sur 2017.

Les propositions (voir dossier) comporteront le résumé, un bref état de l’art, l’état actuel des recherches et les objectifs à atteindre ainsi qu’une identification des éventuels verrous, un calendrier, les équipes participantes (personnes impliquées, % de temps) ainsi que le budget prévisionnel.

Les critères seront : le potentiel de valorisation, l’impact sur l’activité de recherche, le développement potentiel de partenariats, l’effet de levier sur d’autres financements, la crédibilité du programme de développement et du calendrier.

L’avis de la direction du laboratoire est demandé, les dossiers seront examinés par les Coordinateurs de Pôle Recherche et les Chargés de Mission Innovation avant passage en commission recherche.

Un court rapport (2 pages) sera demandé à la fin du projet.

Calendrier Les dossiers seront à remonter début mars pour une décision début avril.

Remarque La Direction de l’Innovation et des relations avec les entreprises (DIRE) du CNRS a mis en place un [programme de prématuration](#) pour soutenir les toutes premières étapes de développement de projets émergents à fort potentiel d’innovation. Le BQI peut intervenir en amont ou conjointement avec ce soutien. Si une demande au CNRS dans le cadre de ce programme est prévue, merci de le préciser dans le dossier.

¹ preuve analytique ou expérimentale des principales fonctions et/ou caractéristiques du concept